

VAUJOURS

LE MAG #78

MAGAZINE MUNICIPAL · AVRIL, MAI & JUIN 2024



6 À LA UNE
Les mesures prises pour
démanteler le camp illégal
Allée de l'Est

14 LE DOSSIER
11 M€ d'investissement
inscrits au budget 2024



Reposez-vous sur la plaque Habito® de Placo®, la plus résistante du marché.

Afin d'installer durablement le confort chez vous, nous avons conçu **Habito®**, la première plaque de plâtre qui permet d'accrocher des objets très lourds sans renfort.

Fixer un écran plat au mur devient un jeu d'enfant.

Habito® ? C'est tout simplement la plaque la plus solide du marché.

Ça simplifie le choix.

Rendez-vous sur Placo.fr

RETOUR EN IMAGES

P 4-5

À LA UNE

LA LUTTE CONTRE LE CAMPMENT ILLÉGAL

P 6-7

ÉCONOMIE ET EMPLOI

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE VAUJOURS

P 8-9

CADRE DE VIE

LE NETTOYAGE DES CHAUSSÉES

P 10-11

PROJETS D'AVENIR

LA RÉFECTION DU TERRAIN JULES FERRY

P 12

COMMUNICATION : RETOUR SONDAGE

P 13

DOSSIER : LE BUDGET 2024

P 14-17

ENFANCE ET SCOLAIRE

LA MAIRIE SOUTIENT LES ÉCOLES

P 18-19

ENFANCE ET SPORT : LES OLYMPIADES

P 20

JEUNESSE : LES JOBS D'ÉTÉ

P 21

SANTÉ ET ACTIONS SOCIALES

TOUT SAVOIR SUR LES ATELIERS DU CCAS

P 22-23

VIE ASSOCIATIVE ET LOISIRS

FÊTE COMMUNALE SUR LE THÈME DES JOP

P 24-25

CULTURE ET PATRIMOINE

LES 30 ANS DE JUMELAGE

P 26-27

AGENDA

P 28

TRIBUNES LIBRES

P 29

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

P 31

Vaujours Le mag - N° 78

Éditeur Hôtel de Ville, 20 rue Alexandre Boucher
93410 Vaujours - **Directeur de la publication**
Dominique BAILLY - **Directrice de la communication**
et **rédactrice en chef** Nada CHKIF - **Conception**
Service communication - **Rédaction et mise en page**
Orange Sanguine - **Crédits photo** Ville de Vaujours,
Adobe Stock, Pexels, Freepik - **Impression** Grafik Plus
- **Tirage** 4 350 exemplaires - **Régie publicitaire** COM
2000



Dominique BAILLY

Maire de Vaujours
Vice-président de
Grand Paris Grand Est

ÉDITO DU MAIRE

Depuis mai 2023, des familles issues de la communauté rom ont peu à peu investi une parcelle de l'allée de l'Est entre Vaujours et Livry-Gargan. Avec Pierre-Yves MARTIN, Maire de Livry-Gargan, nous partageons la même volonté de résoudre ce problème aussi rapidement et dignement que possible.

De fait, les conditions d'insécurité et d'insalubrité imposent un démantèlement au plus vite. Toutefois, nous sommes tenus par une réglementation complexe. Après avoir effectué les démarches requises selon un protocole strict, nous espérons qu'à l'issue de l'audience du 17 avril, le juge ordonnera l'évacuation du camp pour des raisons humaines, sanitaires, sécuritaires, mais également environnementales. D'ici là, nous poursuivons les opérations de nettoyage et veillons à la sécurité de tous.



MAINTENIR UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DYNAMIQUE



Par ailleurs, d'autres dossiers importants nous attendent. Après un arrêt de nos investissements lié au COVID et une période d'étude nécessaire, nos grands projets se concrétisent. La question du financement s'est donc posée lors du vote du budget primitif 2024.

Après 16 ans de stagnation, j'ai proposé au conseil municipal d'augmenter la taxe foncière au regard des besoins de la population et de la position de la commune par rapport à ses voisins. **En effet, avec 23,9 %, Vaujours a le taux le plus faible du département qui en moyenne s'élève à 39,13 %. Notre ville se classe même parmi les moins taxées de France.** Parallèlement la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) passe en 2024 de 8,02 % à 7,35 %. Malgré cela, une partie des membres y étant opposée, j'en ai pris acte. Par conséquent, pour financer nos projets sans toucher à la fiscalité, nous réduisons notre budget de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services et recourrons à l'emprunt.

Je vous invite aux rencontres citoyennes pour vous présenter tous nos projets et répondre à vos questions. D'ici là, je suis heureux à la perspective de vous retrouver pour notre belle fête communale.

Bien à vous

Dominique Bailly

RETOUR EN IMAGES

> CE QU'IL NE FALLAIT PAS MANQUER



CADEAUX DE NOËL DU CCAS - 27/12



GALETTE DU CCAS - 17/01



CÉRÉMONIE DES BACHELIERS - 12/01

SOIRÉE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - 10/02



MARDI GRAS AUX CENTRES
DE LOISIRS - 14/02



SPECTACLE AU CIRQUE D'HIVER
BOUGLIONE - 23/02



RETROUVEZ TOUTES LES PHOTOS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX DE LA VILLE



@VILLEDEVAUJOURS



BAL DE L'ASSOCIATION AAPE - 17/02



MARJOLAINE ET BOUT DE LAINE - 09/03



LE CONSEIL DES SAGES ACCOMPAGNE 2 CLASSES DE CP DE JULES FERRY AU MUSÉE L'ÉCOLE D'AUTREFOIS - 19/03



SPECTACLE « QUI VA À LA CHASSE PERD SA PLACE » - 23/03

36E SALON DE PRINTEMPS - 16 ET 17/03



ATELIER DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU CENTRE DE LOISIRS CHANTEFLANDRE SECTION MATERNELLE - 27/03



> LES MESURES POUR LUTTER CONTRE LE CAMPEMENT ALLÉE DE L'EST



Conformément à l'article L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales, le maire est chargé de la Police municipale qui a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. L'installation d'un camp de Roms sur une parcelle de l'allée de l'Est constitue un trouble à l'ordre public. Aussi, les Maires de Vaujours et de Livry-Gargan restent mobilisés pour démanteler ce camp et, après une procédure longue et complexe, attendent l'ordonnance d'expulsion du tribunal.

Depuis le 24 mai 2023, un campement de personnes sans droit ni titre a été constaté dans l'allée de l'Est à Vaujours et Livry-Gargan. Dès lors les deux communes se sont engagées dans une démarche de démantèlement.



LES DÉMARCHES ENGAGÉES PAR LA VILLE DE VAUJOURS

1. Afin d'éviter l'extension de cette population et de prévenir des problématiques d'hygiène, Monsieur le Maire, Dominique BAILLY, a créé un comité de suivi composé de représentants des deux communes, du Conseil départemental, de la Police nationale, de la Police municipale et des associations Solidarité France, Askola, Médecin du monde et Acina.
2. L'identification des occupants par un constat d'huissier nécessaire à la procédure,
3. La gestion de la scolarisation des enfants présents sur le campement,
4. La mise en place d'arrêtés de mise en demeure d'évacuation des parcelles occupées,
5. La saisie du préfet de la Seine-Saint-Denis,
6. Le mandatement d'un cabinet d'avocat pour chaque ville,
7. Le dépôt d'une plainte pour : « soustraction frauduleuse d'énergie » et « occupation du domaine public non conforme à l'arrêté d'autorisation et portant atteinte à la libre circulation sur la voie publique »,
8. La notification par huissier aux membres du cam-

pement de l'assignation en référé devant le tribunal judiciaire de Bobigny. **L'audience est fixée au 17 avril 2024.**

9. La mise à disposition des conteneurs poubelles et l'organisation des ramassages en lien avec Grand Paris Grand Est afin de préserver la salubrité.

Les 19 et 20 mars a eu lieu une opération de nettoyage des abords du campement allée de l'Est.

Depuis le début de l'occupation, les deux communes sont confrontées quotidiennement à des problèmes d'insécurité et d'insalubrité : présence de rongeurs, d'immondices, risque d'incendie, etc.

Conscient que ces déchets, constitués de pneus, de plaques de plâtres, de liquide d'hydrocarbure et de tôles ondulées, peuvent présenter un danger pour l'homme et l'écosystème, Monsieur le Maire a pris des mesures afin de garantir la sécurité et la salubrité publique.

En partenariat avec Grand Paris Grand Est, les services techniques de Vaujours ont procédé au nettoyage des abords du campement des Roms :

- 4 bennes ont été déposées sur l'allée de l'Est,
- Le ramassage a été effectué dans le respect du tri des déchets,
- Les produits toxiques (pneus, peinture, solvants...) ont été acheminés à la déchèterie de Livry-Gargan afin de pouvoir les évacuer en respectant les filières de traitement.

Par ailleurs, Monsieur le Maire a saisi le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et l'Agence Régionale de la Santé (ARS), pour la mise en œuvre des préconisations de la circulaire interministérielle du 26 août 2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites.

Afin de garantir la quiétude des habitants et de régler cette situation dramatique dans les meilleures conditions de dignité et d'humanité, tous les acteurs restent mobilisés.

Un représentant de la municipalité sera présent à l'audience du 17 avril pour défendre les intérêts des Valjoviens.

Suite à l'occupation illégale de l'allée de l'Est par un camp de Roms, les villes de Livry-Gargan et Vaujours prennent une mesure radicale : l'interdiction à la circulation des véhicules motorisés le long de l'allée !

En effet, les deux communes ont relevé la présence massive et quasi permanente de véhicules stationnés à cet endroit, ce qui entrave la circulation des autres véhicules et peut présenter des risques pour les piétons ou les personnes en situation de handicap, les obligeant à circuler sur la chaussée.

Fort de ce constat, il a été décidé conjointement par les deux communes de fermer les 2 côtés de l'allée de l'Est à la circulation de tous véhicules depuis le lundi 25 mars 2024 et jusqu'à nouvel ordre.

Les moyens déployés

- Un dispositif de glissières en béton armé et des barrières de pompiers seront installés pour empêcher le stationnement.
- Un dispositif de circulation alternée sera mis en place au droit du Cimetière Nouveau, dans la partie actuellement en sens unique et trop étroite pour permettre le croisement des véhicules.
- Une déviation par fléchage sera mise en place depuis le rond-point du Cora indiquant le chemin pour récupérer l'allée de l'Est à Vaujours au niveau du pont, et ce par le boulevard Robert Schuman, l'avenue Lucie Aubrac et la RD933.

Pour en savoir plus, consultez le site www.vaujours.fr

► LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE



Monsieur le Maire, Dominique BAILLY vous accueille sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville au 01 48 61 77 51 ou par mail à contact@ville-vaujours.fr

Parce que la proximité est au cœur des ambitions de la municipalité, Monsieur le Maire et les élus du Conseil municipal vous accompagnent au quotidien.

LES DÉLÉGATIONS

De nouvelles délégations ont été octroyées par monsieur le Maire.



Hélène RONDEAUX

Conseillère municipale déléguée à l'attractivité de la ville et aux commerces.



Linda AYACHI

Conseillère municipale déléguée aux affaires culturelles et aux patrimoines historiques.

REPAS DE QUARTIER SAMEDI 1ER JUIN



Le 1^{er} juin, de 19h à minuit, les habitants pourront se rassembler dans leur rue et leur quartier pour partager un moment de convivialité dans une ambiance festive.

Pour assurer la sécurité, la ville installera des barrières aux abords des rues et fermera les accès aux automobilistes. Monsieur le maire, Dominique BAILLY, et les élus municipaux viendront à cette occasion saluer les habitants en compagnie d'artistes de passage.

Ceux qui veulent profiter de cette occasion pour installer un vide grenier doivent en faire la demande en Mairie.

Pour participer, inscrivez-vous au plus vite en transmettant vos coordonnées à : repasdequartier@ville-vaujours.fr



LES RENCONTRES CITOYENNES

Les élu(e)s viennent à la rencontre des habitants afin de présenter les projets, faire le tour des quartiers et échanger avec les participants.

- Samedi 25 mai à 10h : **quartier Fénelon** (place des Fêtes)
- Samedi 25 mai à 15h : **quartier les Marlières** (école les Marlières)
- Samedi 1er juin à 10h : **quartier Vert-Galant** (centre de loisirs Chanteflandre)
- Samedi 1er juin à 15h : **quartier Centre-ville** (place Jean Moulin)

➤ LES ENTREPRISES VALJOVIENNES



ATELIERS CRÉATIFS FLORAUX NOWALA FLEURS

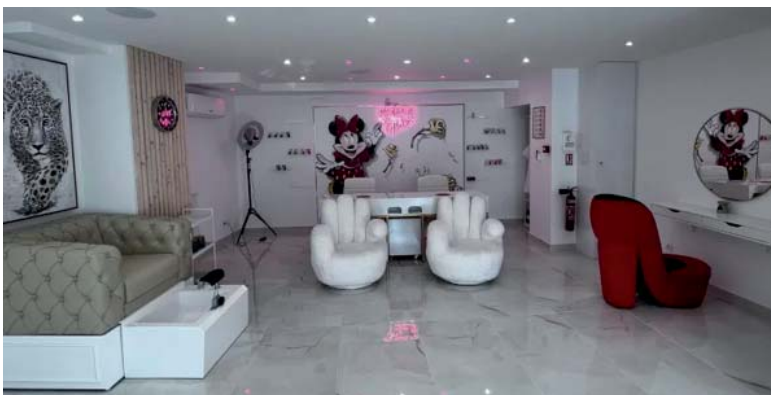
Malika a créé son entreprise en juillet 2023 à Vaujours. Elle conçoit, organise et anime des ateliers créatifs autour des fleurs pour enfants et adultes, par groupes de 8 à 10 personnes.

Elle intervient au sein de divers établissements : écoles, centres sociaux, associations, maisons de retraite...

« Créative, organisée et sérieuse, je vous amène la nature et je vous promets un moment de détente et d'inspiration artistique. »

Vous pouvez découvrir quelques créations via les réseaux sociaux Instagram et LinkedIn @Nowala_fleurs.

Contact : Malika ROUGUEB - nowalafleurs@gmail.com



PILGRIM CENTER

Votre institut de beauté vous propose de nombreuses prestations : épilation à la cire ou définitive au laser diode par le froid, soin du visage, soin du corps, modelage du corps ou encore un service ongles beauté des mains et des pieds. N'hésitez pas à profiter d'un moment de plaisir et de détente !

129 rue de Meaux

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 10h à 19h

Réservation et renseignements :

www.planity.com/pilgrim-center-93410-vaujours
ou par téléphone au 07 45 50 30 09

NY COIFFURE

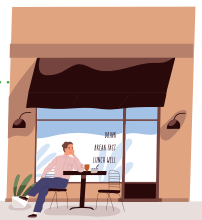
Votre coiffeur barbier vous accueille sans rendez-vous du mardi au samedi de 9h30 à 19h30 et le dimanche de 10h à 18h.

Reconnu pour son professionnalisme et sa gentillesse, Hicham propose : coupe, barbe et shampoing à des prix raisonnables.

12 rue Giffard - 01 45 91 02 76



VOUS VOULEZ OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC ?



Toute occupation privative du domaine public nécessite une autorisation et donne lieu au versement d'une redevance.

La demande d'autorisation d'occupation devra se faire par écrit, minimum 15 jours ouvrés avant la date prévisionnelle d'intervention sur le domaine public. Les occupations du domaine public effectuées sans autorisation donneront lieu à une taxation d'office.

Les modalités et les tarifs ont été fixés par délibération municipale du 11 octobre 2023.

Renseignements : 01 48 61 96 75
commerces@ville-vaujours.fr

➤ AIDE ET CONSEIL À L'APPROCHE DES JEUX OLYMPIQUES



RESTAURATEURS, COMMERÇANTS, PROFESSIONNELS DU TOURISME : « PRÊTS POUR LES JEUX ! »

Afin d'améliorer l'accueil des touristes en Seine-Saint-Denis, le département propose une aide d'un montant maximum de 1 500 €.

Cette aide peut financer les dépenses qui ont trait à l'attractivité et à l'accueil des touristes (visibilité numérique, sécurisation des paiements, optimisation des prises de commandes), comme :

- Caisse enregistreuse connectée
- Borne de commande connectée
- Solutions d'affichage dynamique
- Terminal de paiement permettant le paiement par smartphone
- Abonnements à des solutions digitales
- Mise en place de menus digitaux

Quelles conditions ?

- Avoir son activité domiciliée en Seine-Saint-Denis
- Avoir un statut de commerçant, d'artisan ou d'entreprise du tourisme
- Être inscrit au registre du commerce et des sociétés et/ou au registre des métiers
- Avoir de 0 à 20 salariés (équivalent temps plein)

Pour bénéficier de cette aide, faites votre demande avant le 30 juin 2024 par courriel à : commerce93@cci-paris-idf.fr

Plus d'information et règlement sur : www.seinesaintdenis.fr

À SAVOIR

Des restrictions de circulation sont à prévoir dès le printemps pour permettre les opérations de montage de certains sites. En dehors des périodes d'épreuve, tous les déplacements seront autorisés (jusqu'à 2h30 avant la première épreuve de la journée et 1h après la dernière épreuve d'une journée).

<https://anticiperlesjeux.gouv.fr>



AGENCE LOCALE D'INSERTION (ALI)

Vous êtes allocataire du RSA ? Les Agences Locales d'Insertion (ALI) vous accompagnent pour définir votre projet professionnel, valoriser vos compétences, découvrir et tester des métiers, saisir des opportunités d'embauche...

Madame Di Mino, adjointe au maire chargée de l'action sociale s'est rendue à l'inauguration de cette nouvelle agence de Livry-Gargan, Pavillons-sous-Bois et Vaujours, située au 26 rue Saint-Claude à Livry-Gargan.

Créée par le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et portée par l'association Aurore, l'ALI est une nouvelle référence de parcours pour les allocataires en accompagnement socioprofessionnel aux côtés du Service social départemental et de France Emploi. L'ALI met tout en œuvre pour permettre à chaque allocataire, dans le cadre d'un contrat d'engagement réciproque, de reprendre confiance en soi et déterminer des choix de profession, de découvrir des métiers, d'être soutenu dans sa relation au travail, de la monter en compétence... L'équipe est pluridisciplinaire incluant des travailleurs sociaux, des coaches, des chargés de relation entreprise, des psychologues.

Ouverture du lundi au vendredi 9h-12h30/13h30-17h (fermeture le mercredi après-midi)

Les permanences à la MTL de Vaujours : Depuis février, deux vendredis par mois de 9h à 12h, des permanences permettent d'accueillir des allocataires de Vaujours rencontrant des difficultés à se déplacer.

À noter : les allocataires du RSA sont enregistrés auprès du département qui oriente les allocataires, soit vers l'ALI, soit vers France Travail.

Pour en savoir plus : 01 56 46 01 36 — ali.livry@aurore.asso.fr

➤ POUR UNE VILLE PROPRE



NETTOYAGE DES CHAUSSÉES

La ville de Vaujours met tout en œuvre pour assurer la propreté des rues communales. À cet égard, un arrêté municipal a été émis pour le nettoyage des chaussées, avaloirs et trottoirs par la régie propreté de la commune de manière trimestrielle.

Le stationnement est interdit :

Les mardis 5 mars, 4 juin, 3 septembre et 3 décembre 2024 de 8h à 12h dans les rues suivantes :

- Avenue du Général de Gaulle
- Boulevard Jacques Amyot

Veillez à prendre vos dispositions pour déplacer vos véhicules afin d'éviter tout désagrément.

L'arrêté sera affiché le vendredi précédent chaque nettoyage afin de prévenir les riverains de l'interdiction de stationnement. Toute infraction sera sanctionnée conformément au Code de la route. Tous les véhicules en infractions au stationnement seront mis en fourrière.



GRAND PARIS GRAND EST D'ORES ET DÉJÀ ENGAGÉ DANS UNE DÉMARCHE DE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Pour les déchets végétaux

Les habitants du territoire en habitat individuel disposent d'une collecte en porte à porte des déchets végétaux de début mars à fin novembre (cf. calendriers de collecte distribués fin 2023). Tous les habitants ont accès toute l'année au réseau des déchèteries.

Pour les déchets alimentaires

Tous les habitants du territoire peuvent se doter gratuitement d'un dispositif de compostage type composteur ou lombricomposteur en se présentant dans l'une des déchèteries du territoire. De nouvelles modalités de distribution des composteurs sont mises en place depuis le début de l'année 2024 pour mieux accompagner les usagers. Le compostage en pied d'immeuble va également être développé avec des actions de formation en direction des habitants volontaires.

Les « gros producteurs » type cantines scolaires, marchés forains, restauration collective sont équipés progressivement de bacs et sont collectés en porte à porte dans le cadre d'un partenariat avec notre syndicat de traitement : le SYCTOM. En 2023, 79 « gros producteurs » sur un potentiel de 295 ont été équipés et collectés, représentant un gisement de près de 400 tonnes de déchets alimentaires collectés.

En 2024, Grand Paris Grand Est poursuivra les travaux menés en vue de définir son schéma territorial de gestion séparative des biodéchets. La définition des solutions opérationnelles s'appuiera sur les retours d'expérience recueillis au niveau local et francilien. Elle intègrera la prise en compte des besoins et caractéristiques territoriales de chaque commune et s'inscrira dans une approche de maîtrise des coûts. Les résultats de cette étude seront communiqués aux communes et habitants dans le courant de l'année 2024.

www.grandparisgrandest.fr/fr/publications/gestion-separative-des-biodechets



Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) de 2020 traduite à l'article L 541-21-1 du Code de l'environnement, les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets doivent proposer à leurs administrés une solution de tri à la source de leurs déchets organiques pour que ceux-ci soient valorisés en compost et/ou en biogaz.

➤ LES TRAVAUX

TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre d'une réhabilitation de la voirie et des trottoirs, d'importants travaux seront réalisés en 2024.

Rue Artois avant



Rue Artois après

Les travaux ont d'ores et déjà été réalisés rue Artois, allée de l'Est, rue Jules Ferry et rue du Béarn.

Par ailleurs, au deuxième trimestre sont programmés des travaux sur une partie de la rue Alexandre Boucher (Delattre de Tassigny à rue de la l'église).

Dans le cadre du renforcement du réseau d'eau potable, les travaux entamés le 11 mars se poursuivront jusqu'au 3 mai avenue du Général de Gaulle — Rue Louis Dumas — Bld Jacques Amyot. Coût : 223 271 € TTC.

La circulation sera maintenue sur le boulevard Jacques Amyot de jour comme de nuit. Le stationnement sera interdit sur la rue Louis Dumas et le boulevard Jacques Amyot du n° 1 au n° 7 pendant toute la durée des travaux. La circulation sera fermée ponctuellement sur le tournant à gauche qui descend l'avenue du Général de Gaulle en direction de la rue Louis Dumas et le boulevard Jacques Amyot en face de l'étude notariale.



LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS

Dans la continuité du label Ville prudente, la municipalité de Vaujours a installé le 20 mars une figurine de signalisation routière en 3D aux abords de l'école Jules Ferry.

Après les écoles Paul Bert, Les Marlières, La Fontaine et le centre de loisirs Chanteflandre, celle-ci vient compléter la série avec un total de 6 figurines installées sur Vaujours !

Ces personnages grandeur nature visent à sensibiliser les conducteurs, à réduire leur vitesse dans ces zones très fréquentées et à limiter les accidents aux abords des écoles.



PLUi : ENQUÊTE PUBLIQUE EN JUIN 2024

Une enquête publique relative à l'approbation du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) se tiendra au mois de juin 2024.

Depuis 2018, l'EPT Grand Paris Grand Est est engagé dans l'élaboration de ce nouveau règlement qui remplacera tous les documents d'urbanisme des 14 communes de l'intercommunalité. Cette enquête publique permettra aux citoyens et à toutes les parties prenantes (associations, entreprises, etc.) d'émettre des avis, des observations ou des propositions sur le PLUi arrêté le 12 décembre 2023 en conseil de territoire.

Chacun peut dès à présent prendre connaissance du règlement sur le site internet de Grand Paris Grand Est. Le dossier sera également consultable en format papier au service urbanisme (377 rue de Meaux) et en ligne dès l'ouverture de l'enquête publique. Des permanences seront prévues dans toutes les villes de l'intercommunalité, pendant lesquelles la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public qui pourra déposer ses observations selon des modalités qui seront communiquées ultérieurement.

À l'issue de cette enquête, des modifications au règlement pourront être apportées sur la base des avis et des propositions recueillis. Le règlement sera finalisé en automne prochain pour être approuvé en décembre 2024.

Les dates exactes seront communiquées courant avril sur le site internet et les réseaux sociaux de la ville.

➤ LES GRANDS PROJETS POUR LA VILLE



SECTEUR JULES FERRY : LES TRAVAUX SONT TERMINÉS !

Dans le cadre des grands projets de rénovation urbaine, la ville de Vaujours revitalise le centre-ville avec l'aménagement complet du secteur Jules Ferry.

La création d'un parking de 27 places

Très prochainement, automobilistes et cyclistes pourront profiter de cet emplacement idéalement situé et accessible aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux véhicules électriques. Le stationnement en zone bleue sera limité à 2h. Coût 450 000 € TTC.

Une solution innovante pour un éclairage intelligent

La commune a fait le choix d'un éclairage intelligent et autonome qui s'adapte aux besoins des usagers. Ce système permet de maximiser les économies en préservant la sécurité et l'environnement nocturne.

7 lanternes sur le parking d'une puissance de 25,5 watts et 2 lanternes sur la venelle d'une puissance de 37,7 watts ont été installées.



Un aménagement paysager pour améliorer le cadre de vie

Afin de laisser une place à la nature au cœur de ville, 17 arbres et 30 arbustes ont été plantés : Acer campestre « Elsrjk » ; Acer campestre ; Acer monspessulamun ; Alnus spaethii ; Aralia elata ; Cercis siliquastrum ; Ostrya carpinifolia ; Prunus padus ; Sorbus torminalis ; Quercus x hispanica « Ambrozyana » ; Cottinus coggygria ; Fastia japonica ; Osmanthus heterophyllus.



LA RECONSTRUCTION DES COURTS DE TENNIS JULES FERRY

Après avoir rénové le terrain de football et le boulodrome, la ville s'engage pour le tennis.

La commune travaille à la création de 4 terrains de tennis pour un budget d'environ 1,3 M€ avec la Fédération Française de Tennis et les associations concernées.



À la suite de la fermeture des terrains de tennis Jules Ferry pour des raisons de sécurité, la ville de Vaujours a mis en place des solutions afin de pérenniser les activités du Club.

En février, Monsieur le Maire, Dominique BAILLY, a organisé une rencontre avec les différentes parties prenantes afin de présenter les actions communales visant à pallier le manque provisoire de ces équipements, à savoir :

- subventions exceptionnelles pour la location de courts de tennis dans d'autres communes,
- convention entre le Club de tennis et la commune pour financer l'initiation à la pratique du tennis par les élèves de CM1 et CM2 des écoles Paul Bert et Jules Ferry.

La reconstruction des courts de tennis Jules Ferry a été inscrite au budget 2024 de la ville.

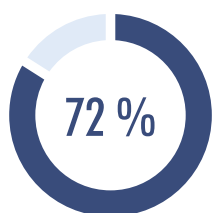
➤ SONDAGE PARTICIPATIF SUR LES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA VILLE



Dans une approche d'amélioration continue, le service communication de la ville de Vaujours a réalisé un sondage auprès de la population de janvier à février 2024 concernant les outils de communications.

Réseaux sociaux, site internet, magazine municipal, affichage... Cette démarche, qui s'inscrit dans le cadre de la politique de participation citoyenne, contribue à mieux comprendre les attentes de la population et à relever les axes à améliorer.

LE TAUX DE SATISFACTION



Nous relevons un taux de satisfaction de la communication de la ville à **72 %**, justifié par l'utilisation des supports digitaux quotidiennement, un magazine municipal qualitatif, la modernité dans le style graphique et l'efficacité des messages de manière générale. **75 %** estiment que les outils de communication de la ville suffisent et **78,1 %** considèrent avoir facilement accès à l'information.

LES OUTILS DE COMMUNICATION LES PLUS UTILISÉS



Les moyens de communication les plus utilisés pour s'informer par ordre de préférence : Magazine municipal (**71,9 %**), Réseaux sociaux (**65,6 %**), site internet (**59,4 %**), calicots (**37,5 %**), panneaux lumineux (**37,5 %**), panneaux d'affichage libre (**21,9 %**), Affiches d'abribus (**9,4 %**), Application mobile Imagina (**6,3 %**).

LES PERSPECTIVES

Les participants ont émis de nombreuses suggestions selon les supports. Le service communication de la Vaujours tâchera d'intégrer ces remarques de façon à mieux répondre aux attentes de la population.



ANALYSE PAR SUPPORT

Magazine municipal : Support le plus lu, notamment les rubriques liées aux activités et aux projets, les lecteurs sont satisfaits du contenu à **80,6 %**. L'amélioration du format des photos du retour en images a été plébiscitée.

Réseaux sociaux : Facebook est le plus utilisé (**71,9 %**) largement devant Instagram (**21,9 %**). Les répondants sont satisfaits de la qualité des posts, mais sollicitent davantage d'information sur le thème de l'enfance.

Site internet : Parmi les **90,7 %** de visiteurs réguliers, plusieurs souhaitent l'ajout de rubriques et davantage d'information, notamment sur l'enfance et le CCAS.

Calicots : **82 %** trouvent le contenu pertinent et soulignent la clarté des messages et l'esthétisme des visuels.

Panneaux lumineux : Près de **80 %** lisent quotidiennement ces panneaux. Des panneaux de nouvelle génération à LED seront installés en 2024.

Panneaux d'affichage libre : Ils sont très consultés, toutefois, certains déplorent une pollution visuelle.

Affiches d'abribus : Elles sont peu consultées.

Application mobile Imagina : Le peu d'utilisateurs relève des difficultés à trouver leurs informations.

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

LA COMMUNE INVESTIT POUR L'AVENIR

L'année 2024 permettra à Vaujours de poursuivre son élan en matière d'investissements structurants programmés sur la période 2023-2026.

Le projet de loi de finances pour 2024 s'inscrit dans un environnement économique complexe marqué par la hausse des taux d'intérêt, des incertitudes géopolitiques majeures et l'inflation. En effet, la commune subit depuis 2022 une augmentation constante des prix de l'énergie et des matières premières avec notamment une hausse sur l'alimentation de la restauration collective.

Parallèlement, pour financer les projets d'investissement répondant aux besoins de la population (écoles, centres de loisirs, équipements sportifs, etc.) sans augmenter la fiscalité, la municipalité a pris certaines dispositions. Au-delà des recherches de subvention, la commune va donc recourir à l'emprunt et réduire ses dépenses.

Tous les services de la ville sont mobilisés pour réduire leurs dépenses de fonctionnement malgré le contexte économique inflationniste. Cela passe par des économies à tous niveaux : énergie, fournitures, prestations, etc. Par ailleurs, la rigueur budgétaire des années précédentes permet à la ville d'emprunter tout en conservant un niveau d'endettement raisonnable.

La volonté principale de la municipalité reste le maintien de la bonne qualité de service en direction des administrés de la commune.



> L'ANALYSE BUDGÉTAIRE 2023 – 2024

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

2023 **16 718 827 €**

2024 **14 660 379 €**

- 12,31 %



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

2023 **8 008 454 €**

2024 **10 912 945 €**

+ 36,27 %

LES PRINCIPALES DÉPENSES DE LA COMMUNE EN 2024

Administration générale
de la collectivité

3,81 M€



Aménagement des
territoires, habitat,
patrimoine et urbanisme

0,90 M€

Santé et
action sociale

0,83 M€



Environnement, cadre de
vie et propreté

0,79 M€

Culture, enfance,
jeunesse, enseignement,
sports et loisirs

5,65 M€



Transports, mobilité,
espaces publics

0,27 M€

Sécurité

0,68 M€



Investissements

8,21 M€

+ 2,14 M€ de report 2023
(hors emprunts et dettes 560 K€)

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2024

Grâce aux efforts budgétaires, l'encours de la dette s'élève à 468 561 € au 1^{er} janvier 2024. La commune peut donc réaliser un emprunt de 5,6 M€ pour financer ses grands investissements.

Plan de financement des 10,9 M€ d'investissement inscrits au budget

- Autofinancement (dégagé par la section de fonctionnement) : 0,99 M€
- Emprunt : 5,6 M€
- Subventions : 1,11 M€
- Dotations/Excédents : 2,91 M€
- Solde reporté : 0,3 M€



➤ LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2024



LES GRANDS INVESTISSEMENTS

Report des travaux d'investissements commencés en 2023 : acquisition du terrain rue Jaques Amyot, entretiens des bâtiments, dernière phase de vidéosurveillance, etc.

2 141 947 €

Travaux de construction d'un réfectoire et de 3 salles de classe à l'école élémentaire Paul Bert

3 358 000 €

Entretien Voirie et éclairage public

1 820 000 €

Accessibilité des bâtiments

180 000 €

Extension de l'école des Marlières

510 000 €

Création de terrains de tennis

1 350 000 €

Entretien des bâtiments

262 320 €

Divers (Espaces verts, matériel, bureautique, mobilier, voitures et bornes électriques, etc.)

730 678 €

Taux de la fiscalité directe votés en 2023 par les communes du territoire Grand Paris Grand Est

Commune	Taxe sur le foncier bâti	Taxe sur le foncier non bâti	Taxe d'habitation
LIVRY-GARGAN	40,46	32,03	28,50
PAVILLONS-SOUS-BOIS (LES)	38,36	32,51	25,33
NEUILLY-PLAISANCE	37,35	40,11	27,12
GOURNAY-SUR-MARNE	37,15	118,93	34,69
ROSNY-SOUS-BOIS	36,99	22,47	27,74
NEUILLY-SUR-MARNE	36,70	32,39	27,38
GAGNY	36,66	36,27	28,57
COUBRON	34,60	91,69	27,05
NOISY-LE-GRAND	33,27	106,31	28,02
CLICHY-SOUS-BOIS	32,89	44,41	29,45
MONTFERMEIL	32,51	27,18	31,67
VILLEMOMBLE	31,95	51,32	22,56
LE RAINCY	31,54	22,98	28,28
VAUJOURS	23,97	57,35	17,82

LA FISCALITÉ

Depuis 2008, les taux d'imposition communaux restent figés aux taux suivants :

- 23,97 %* pour la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- 57,35 % pour la taxe foncière des propriétés non bâties.

*Le taux moyen de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFB) en 2023 s'élève en moyenne à 39,13 % pour le Département 93 et à 36,21 % pour la Région.

0 % d'augmentation d'impôts locaux

Malgré l'inflation et les investissements, la municipalité a voté le maintien de la part communale sur la taxe foncière pour 2024.





LE MOT DE L'ÉLUE

SOURAYA ALIOUET
CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
AUX FINANCES ET AU BUDGET

Vaujours Le Mag (VLM) : QUELS SONT LES GRANDS PROJETS DE 2024 ?

Souraya ALIOUET (SA) : Nous allons tout d'abord poursuivre les projets engagés, notamment au niveau des structures de la petite enfance et du scolaire.

Les travaux d'agrandissement de l'école Paul Bert avec des classes supplémentaires, un centre de loisirs, des locaux administratifs et l'aménagement des espaces extérieurs représentent pratiquement un tiers du budget d'investissement 2024. Le programme d'extension de l'école Les Marlières démarrera également cette année. D'autres travaux relatifs à l'entretien de bâtiments, à la voirie ou encore à différents aménagements faisant partie d'un plan pluriannuel d'investissement seront réalisés cette année.

Par ailleurs, nous avons inscrit au budget 2024 de nombreux travaux en réponse aux besoins des habitants en matière d'accessibilité, de transition écologique, d'embellissement, mais aussi d'équipements sportifs avec la création de terrains de tennis. Quant à la construction d'un nouveau gymnase, l'étude est programmée pour 2025.

VLM : COMMENT ALLEZ-VOUS FINANCER CES PROJETS ?

SA : Cette année, la ville de Vaujours investit près de 11 M€. Une partie sera financée par notre épargne (environ 1 M€), une autre par la recherche active de subventions de l'État et de différents organismes. Sur ce point, tous les services se mobilisent pour que chaque projet soit accompagné d'une demande. Toutefois, réaliser ces investissements sans augmenter la fiscalité depuis 2008 nécessite de recourir à l'emprunt.

Grâce à une gestion saine et un effort d'épargne constant depuis des années, nous pouvons emprunter 5,6 M€ tout en maintenant un endettement raisonnable. Ainsi, la dette par habitant s'élèvera à 758 € tandis qu'elle atteint 975 € par habitant dans le département de la Seine-Saint-Denis en 2023 selon la Direction Générale des Collectivités Locales.

Ces investissements vont contribuer à améliorer les services à la population, renforcer l'attractivité de la commune et apporter des équipements de qualité tout en entretenant notre patrimoine, conformément aux attentes des Valjoviens.

Parallèlement, nous continuerons de veiller à maîtriser les dépenses et à trouver des leviers d'économies comme sur l'énergie en accentuant nos efforts pour développer une démarche écoresponsable.

VLM : POUR QUELLE RAISON AVEZ-VOUS FAIT LE CHOIX DE LA CANTINE À 1 € ?

SA : Soucieux de la qualité de vie des habitants et du bien-être des enfants, monsieur le Maire s'était engagé à la mise en place de cette mesure durant la mandature. Au regard de l'inflation, le moment était venu. Ainsi, dès la rentrée scolaire 2024, chaque enfant de maternelle et d'élémentaire aura accès à un repas équilibré et à une alimentation saine pour seulement 1 €.



LA RESTAURATION SCOLAIRE À 1 € POUR LES ÉLÈVES DE MATERNELLE ET D'ÉLÉMENTAIRE EN DEMI-PENSION

La promesse de créer un tarif unique à « 1 euro » le repas pour chaque enfant des écoles de la commune sera tenue dès 2024 !

Dès la rentrée scolaire 2024 et dans le cadre de ses actions en faveur du soutien familial, la municipalité a décidé de réduire les dépenses à caractère général pour financer la cantine à 1 €. Cette dépense est estimée à 200 000 euros sur le budget communal 2024 car l'école Paul Bert et le réfectoire seront livrés pour la rentrée scolaire de septembre.

ENFANCE ET VIE SCOLAIRE

➤ LES NOUVELLES DU CME

Les enfants du CME développent leurs projets dans leurs commissions respectives.



Vie scolaire et citoyenneté

Dans le cadre de leur lutte contre le cyberharcèlement, les enfants travaillent sur la création d'un clip musical.

De plus, ils participent aux réunions « Commission Menu » en donnant leur avis et en apportant des suggestions.



Environnement, sports et loisirs

Lors de la cérémonie de remise du Label E3D (École en Démarche globale de Développement Durable), les enfants du CME ont animé un stand sur le tri sélectif.

Par ailleurs, une nouvelle opération de ramassage de déchets est prévue au printemps.

LA PARTICIPATION DU CME AU 30 ANS DE JUMELAGE

Le CME participera aux 30 ans du jumelage en présentant ses travaux sur le sujet : «Vivre ensemble dans l'estime mutuelle et le respect des valeurs européennes».

Les élus et leurs camarades travailleront avec les animateurs sur le temps de la pause méridienne.

De leur réflexion naîtra une affiche qui sera mise sous cadre pour l'offrir à la commune de Court-Saint-Étienne lors de la cérémonie d'accueil.

Les enfants de la commune jumelée travaillent également sur ce thème.

LA MAIRIE SOUTIENT LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

La pratique du sport

En 2023, la ville de Vaujours a noué un partenariat avec le club de tennis pour initier les élèves de CM1 et CM2 de l'école Jules Ferry à la pratique de ce sport. Cette année, les CM1 et CM2 de l'école Paul Bert en bénéficient également tous les jeudis. La ville alloue pour cela 1 500 € au club par école.

Le parcours scolaire

Fin juin et comme chaque année, la ville offrira des ouvrages aux CM2 pour leur passage en 6°. Pour la première fois, ils recevront un guide destiné aux futurs élèves de 6° (emploi du temps, exercices ludiques, informations pratiques...) ainsi que deux livres conseillés par le collège à lire avant la rentrée.



Les voyages scolaires

L'école Jules Ferry a organisé une classe de mer du 1^{er} au 5 avril à Portbail en Normandie. Le budget total s'élève à 18 701,50 € pour 53 élèves de 2 classes de CM2. Afin de diminuer le coût des familles, la ville a financé ce séjour à hauteur de 35 %, soit 6 545,53 €.

De nombreuses visites pédagogiques sont organisées : moulin de Fierville, Musée d'Utah Beach, Batterie de Crisbecq, Fierville-les-Mines, Circuit sur les plages du Nord, etc.



LA CRÈCHE MUNICIPALE MET LES JOP À L'HONNEUR

Mercredi 15 mai, une matinée «Rencontre intergénérationnelle» entre le Conseil des Sages, le CME et la grande section de la crèche sera organisée avec des jeux et des activités.

La fête de fin d'année sur le thème des JOP se déroulera le vendredi 28 juin. Des animations mettant en scène les parents, les enfants et les professionnels sont prévues autour d'un moment convivial de partage.

Par ailleurs, la crèche prévoit de célébrer la fête de la musique vendredi 21 juin.

► LE PÉRISCOLAIRE

APRÈS LES SÉJOURS SKI...

14 jeunes valjoiviens ont profité d'une semaine de sports d'hiver en Haute-Savoie du 11 au 17 février. Des joies de la glisse, à la découverte de la faune et de la flore en passant par la construction d'un igloo et diverses soirées, les jeunes sont revenus enchantés de leur séjour.



...LES SÉJOURS D'ÉTÉ

En juillet et août, des séjours seront organisés pour les 6/12 ans et les 12/17 ans.

Pour toute question : jeunesse@ville-vaujours.fr

Les précisions seront bientôt disponibles sur www.vaujours.fr et les réseaux sociaux.



INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES

C'est le moment de réinscrire vos enfants à la restauration scolaire et à toutes les prestations périscolaires dont vous avez besoin pour l'année 2024/2025.

Aucune inscription n'étant reconduite automatiquement, il est donc nécessaire d'effectuer cette démarche pour que les enfants puissent être accueillis dès la rentrée au sein des différentes structures. Le service scolaire informera les parents courant juin par courrier sur les procédures.

Pour toute question : scolaire@ville-vaujours.fr

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE À VAUJOURS : LES ENFANTS À L'HONNEUR!

Vaujours, labellisée « Terre de Jeux 2024 » a organisé une semaine exceptionnelle dédiée aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 mettant en vedette les enfants de la commune.

Cet évènement unique, qui s'est déroulé du 2 au 5 avril 2024, a été l'occasion d'une célébration vibrante du sport, de l'inclusion paralympique et de l'esprit olympique. En collaboration avec des associations sportives et des partenaires locaux, les enfants des centres de loisirs ont participé à des activités centrées sur le sport olympique.

Au programme

Des activités sportives autour des disciplines olympiques, notamment le basket, le tennis, le tir à l'arc et l'escalade.

Une **journée paralympique inclusive** mettant en avant l'inclusion et la compréhension du monde du handicap avec des activités, des démonstrations.



En parallèle des activités sportives, les enfants ont eu la possibilité de s'exprimer artistiquement, renforçant ainsi la **connexion entre le sport, la créativité et la culture**.



L'équipe a rencontré l'athlète olympique **Arnaud ASSOUMANI**, spécialiste du saut en longueur et du triple saut (cinq fois médaillé aux Jeux paralympiques) le 13 mars lors d'une cérémonie d'échange.

BIENTÔT LES VACANCES DE PRINTEMPS!

Les animateurs des centres de loisirs ont prévu un programme riche et varié sur le thème des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024!

Le programme sera dense avec, entre autres : une rencontre avec la structure jeunesse de Claye-Souilly, une compétition d'Archery Tag, un escape game virtuel, Paris express, des olympiades multisports entre les structures de Vaujours et de nombreuses autres activités sportives et culturelles.



> LES ENFANTS DU PÉRISCOLAIRE PARTICIPENT AUX OLYMPIADES



LES OLYMPIADES INTERCOMMUNALES

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, la ville de Vaujours organise en partenariat avec Livry-Gargan des Olympiades le 19 juin.

Toutes les villes du Grand Paris Grand Est participeront à des rencontres sportives entre les centres de loisirs autour de disciplines olympiques : Rugby, tennis, handball, tennis de table, hockey, football, athlétisme.

La sélection des équipes par discipline et par ville

Les sports en épreuve individuelle

Tennis de table : Maximum 6 joueurs

Tennis : Maximum 6 joueurs

Les sports en épreuve collective

Football : Une équipe mixte de 7 à 10 joueurs

Handball : Une équipe mixte de 7 à 10 joueurs

Rugby : Une équipe mixte de 10 à 14 joueurs

Hockey sur gazon : Une équipe mixte de 7 à 10 joueurs

Les sports en épreuve individuelle et collective

Athlétisme : Maximum 12 participants avec une parité filles/garçons



Déroulement des Olympiades

Le défilé

Les équipes de toutes les villes seront accueillies sur la piste d'athlétisme pour le défilé d'ouverture.

La mise en place

À l'issue du défilé, les premières consignes seront données aux participants avant qu'ils soient orientés vers les pôles où se dérouleront leurs épreuves. À l'image d'un village Olympique, une signalétique sera mise en place afin de repérer les différents pôles sportifs.

Les épreuves

Près de 1000 enfants de 8 à 10 ans seront réunis dans un esprit compétitif, mais convivial. Les équipes seront sous la responsabilité des animateurs de chaque ville. Tout le matériel sportif (chasubles et trophées) ainsi que le pique-nique à tous les participants seront fournis par la ville de Livry-Gargan.

Les enfants des centres de loisirs de Vaujours participeront à trois disciplines :

- Tennis de table : 6 joueurs
- Football : 10 joueurs
- Hockey sur gazon : 8 joueurs

La cérémonie de clôture à 16h

À l'issue des épreuves se déroulera la cérémonie de remise des médailles olympiques par les Maires des villes participantes.

Le saviez-vous ? Le Parc des sports Alfred Marcel Vincent fait partie des centres de préparation aux JOP 2024 pour le Handball et le Rugby à 7.

**Rendez-vous mercredi 19 juin 2024 de 10h à 17h30
au Parc des Sports Alfred-Marcel Vincent à Livry-Gargan.**

➤ LABAZ, L'APPLI BONS PLANS DE LA RÉGION POUR LES 15–25 ANS



Crédit photo : © Région Île-de-France/Publicis

LES BONS PLANS...

Gagnez 30 000 places pour les Jeux olympiques 2024!

Labaz propose 30 000 places pour les Jeux olympiques de 2024. Tu veux tenter d'obtenir 2 places pour aller assister à une épreuve avec la personne de ton choix? Rends-toi sur l'application pour participer à la campagne de distribution.

18 € offerts pour l'achat d'un livre

À l'occasion du Festival du livre de Paris qui se tiendra du 12 au 14 avril 2024, la Région Île-de-France offre un bon d'achat de livre de 18 euros aux 5 000 premiers lycéens s'inscrivant pour une visite du Festival. Ces bons d'achat seront téléchargeables sur l'application LABAZ, à partir du 4 avril, pour les 15-20 ans. Ils ne seront utilisables qu'au Festival du livre de Paris, dont l'entrée est gratuite, mais nécessite une inscription.

Lancée en 2023, LABAZ est l'application mobile de la Région Île-de-France destinée aux jeunes franciliens de 15 à 25 ans. Entièrement gratuite, elle propose des aides, des bons plans, des jeux-concours...

Vous souhaitez...

- Un coup de pouce financier pour vous inscrire à une activité sportive ou culturelle ?
- Une aide pour financer votre permis de conduire ?
- Des réductions dans vos enseignes préférées ?
- Des chances de remporter des places pour une compétition sportive ou un festival de musique ?

Qui peut s'inscrire sur l'application LABAZ ?

Tout le monde peut télécharger et découvrir l'application LABAZ sur son smartphone. Néanmoins, seuls les jeunes Franciliens de 15 à 25 ans peuvent s'inscrire pour profiter des avantages.

Quels sont les avantages ?

Des jeux-concours et des bons plans : Pour rappel, depuis son lancement, Labaz a proposé par exemple 300 places pour Rock en Seine, 4 000 places pour la Coupe du monde de rugby, 350 places pour la Coupe de France de breaking ou encore 400 places pour le match de boxe Yoka-Merhy.



L'aide à l'achat d'un vélo mécanique (non électrique) de 100 € dédiée aux 15-25 ans

L'aide sport et culture de 100 € dédiée aux 15-17 ans

Téléchargez l'application de la Région LABAZ sur Google Play ou sur App Store.

Pour en savoir plus : www.iledefrance.fr

TU CHERCHES UN



Tu es étudiant(e), majeur(e), tu habites à Vaujours et tu souhaites travailler cet été ?

La ville de Vaujours te propose différents jobs sur la

période de juillet et août : l'entretien des espaces verts, les animations dans les centres de loisirs, etc.

Pour postuler, il suffit d'avoir plus de 18 ans et de compléter le formulaire disponible sur le site www.vaujours.fr

Candidature à adresser avant le 17 mai 2024 par mail : recrutementrh@ville-vaujours.fr

EXTENSION DU COLLÈGE HENRI IV

Le 15 mars 2023, Monsieur le Maire, Dominique BAILLY, a adressé une demande d'extension du collège Henri IV au Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis.

La volonté de la commune est d'offrir aux jeunes valjoviens un établissement répondant à leurs besoins et cohérent avec les évolutions démographiques du territoire. Pour ce faire, la ville met à disposition les 4 parcelles nécessaires dont la dernière a été achetée le 27 mars 2024.

En février 2024, le Maire a reçu une réponse favorable confirmant que des travaux permettant d'augmenter la capacité d'accueil du collège sont programmés avant la rentrée scolaire 2026/2027.

➤ LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE VOUS INFORME



REPAS DES SENIORS DE LA FÊTE COMMUNALE SAMEDI 11 MAI À 12H30 À LA MTL

Comme chaque année à l'occasion de la fête communale, les personnes à partir de 65 ans inscrites au CCAS sont invitées à partager un moment festif samedi 11 mai à 12h30 à la Maison du Temps Libre en compagnie de Dominique BAILLY, Maire de Vaujours et Président du CCAS, de Guiseppina DI MINO, Maire adjointe de l'action sociale et des liens intergénérationnels.

Après un repas servi à table, chacun pourra profiter d'une animation musicale avant de recevoir un petit cadeau.

Chaque convive recevra un courrier avec les informations et un coupon d'inscription.



ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Chaque année, la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale rassemblent les couples de la commune pour célébrer leurs noces de platine (70 ans), de diamant (60 ans) ou d'or (50 ans).

La cérémonie se déroulera le samedi 7 septembre.

Pour participer à cette cérémonie, inscrivez-vous au CCAS avant le 30 avril.

Renseignements au 01 48 61 96 75



DON À L'AFM TÉLÉTHON

Grâce à la mobilisation de tous les acteurs de Vaujours en soutien à cette belle cause, Monsieur le Maire, Dominique BAILLY, et les élus municipaux ont remis à l'association AFM Téléthon Seine-Saint-Denis, un chèque d'un montant de 12569,50 € récolté lors de cet évènement caritatif. Cette somme place Vaujours en 7^e position des villes où l'on donne le plus du département.

La ville de Vaujours a collecté, depuis 2008, la somme de 150 411,48 €!

Un grand merci à tous les donateurs pour leur générosité.



CANICULE : ATTENTION AUX RISQUES EN CAS DE FORTES CHALEURS

Vous venez d'avoir ou vous allez avoir 60 ans et vous souhaitez vous enregistrer sur le registre canicule? Contactez le Centre communal d'Action sociale (CCAS) au 06 07 86 62 15 ou 01 48 61 77 45.

Canicule Info service : Informations sur la canicule et les principales recommandations à suivre en cas de fortes chaleurs. Par téléphone 0800 06 66 66 (gratuit depuis un téléphone fixe) - Ouvert de 9h à 19h - **EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15.**

➤ LES ANIMATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



LA CONFÉRENCE ENDOMÉTRIOSE

Le 1^{er} mars, le CCAS s'est associé au Conseil des Sages et à l'Association EndoFrance pour organiser une rencontre informative afin de sensibiliser le public à cette maladie encore trop méconnue. Soixante personnes ont assisté à cette conférence. Après une présentation sur la maladie et les traitements, les participants ont bénéficié d'un temps d'échange dans un esprit de partage et d'entraide.

Pour en savoir plus : www.endofrance.org



L'ATELIER ART THÉRAPIE

Dans le cadre de son projet de soutien à la parentalité, le CCAS propose des ateliers pour renforcer les liens parents/enfants dans le cadre d'un moment privilégié.

Le premier atelier s'est déroulé le 15 février et a reçu des avis positifs de la part des familles.

Prochaines sessions le 10 avril et le 4 mai de 14 h à 16 h. Inscription auprès du CCAS au 01 48 61 96 75 ou par mail : ccas@ville-vaujours.fr



LES ATELIERS AIDANTS

Ces ateliers, encadrés par des professionnels, rappellent le rôle d'un aidant et les bons gestes au quotidien : posture, nutrition, voyages, aides...

Une quinzaine de participants a ainsi pu bénéficier de soutien autant que d'aides pratiques pour améliorer l'accès aux solutions de répit, éviter les déséquilibres alimentaires ou encore prévenir les troubles musculo-squelettiques.



LES ATELIERS SOCIO ESTHÉTIQUEs

Au cours de ces ateliers, une professionnelle est venue prodiguer des conseils et apporter des méthodes pratiques pour prendre soin de soi.

C'est dans une ambiance joviale que les huit participantes ont profité des 12 séances : maquillage, yoga du visage, automassage des mains et des pieds, beauté des ongles, soin des pieds, conseil en image, etc.



NOUVEL ATELIER : « UN CHEZ-SOI PLUS AGRÉABLE À VIVRE »

Le CCAS propose aux seniors 5 ateliers avec un binôme home-organisateur et ergothérapeute afin de vivre dans un logement sain, confortable et sécurisé.

- 1. Atelier introductif - lundi 29 avril à 14h à la MTL**
Présentation des techniques de tri du logement et des solutions alternatives de logements adaptés aux seniors.
- 2. Atelier « Trier sa cuisine et sa salle de bain » - lundi 6 mai à 14h à la MTL**
Un atelier ludique et pratique pour éviter les chutes et apprendre une recette écologique de lessive faite maison.
- 3. Atelier « Faciliter son quotidien » - lundi 13 mai à 14h à la MTL**
Avec du matériel simple et accessible à tous, l'ergothérapeute fera des démonstrations et proposera aux participants de tester le matériel présenté.
- 4. Atelier « Trier ses papiers » - lundi 27 mai à 14h à la MTL**
Apprendre à trier ses documents administratifs pour éviter l'encombrement et le stress.
- 5. Atelier « Trier ses vêtements » - lundi 3 juin à 14h à la MTL**
Un travail de tri et d'organisation avec l'aide à la revente des vêtements et l'apprentissage du pliage.

Inscription obligatoire auprès du CCAS ou 06 07 86 62 15 - Gratuit - Places limitées - Pour les 60 ans et +

LA FÊTE COMMUNALE

Tous publics
Gratuit



Pour célébrer l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, la fête et le défilé seront sur le thème des sports modernes et antiques!



Samedi 11 mai

21h Spectacle de cracheurs de feu et de gladiateurs par Kïaozé Cie

22h Distribution de lampions offerts par la ville

22h15 Retraite aux flambeaux animée par la troupe Mass Paname.

23h Feu d'artifice au parc de la Garenne



APPEL AUX SIGNALEURS

La ville sollicite l'aide d'environ 50 volontaires pour assurer la sécurité samedi de 21h30 à 23h et dimanche de 14h à 18h à l'occasion du défilé. Si vous pouvez donner un peu de votre temps, merci de contacter le service événementiel au 01 48 61 96 75.



Dimanche 12 mai

15h Défilé de chars



Renseignements : 01 48 61 96 75
evenementiel@ville-vaujours.fr

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Pendant la **retraite aux flambeaux**, la circulation sera interdite sur l'intégralité du parcours : rue Alexandre Boucher, rue de Meaux, rue Henri IV, rue Romain Rolland, Parc de la Garenne.

Pour accéder au **feu d'artifice**, la circulation et le stationnement seront interdits rue de Montauban. Accès également interdit par les rues Albert David, Romain Rolland, Henri Barbusse et rue de la Tournelle.



Les rues du parcours du **défilé** et les axes adjacents seront fermés à la circulation.

Le stationnement sera interdit
De 7 h à 20 h av de l'Europe et de 12 h à 18 h rues Henri Barbusse et Pierre de Nolhac.

POUR LA SÉCURITÉ ET PENDANT TOUTE LA DURÉE DES FESTIVITÉS, IL EST STRICTEMENT INTERDIT :

La vente et l'utilisation de pétards ou pièces d'artifice, L'usage de carabines, pistolets ou autres engins à air comprimé ainsi que le port d'armes factices, La vente et la consommation de boissons sous conditionnement en verre ou métal sur la voie publique, L'utilisation de farine, de mousse à raser, d'œufs et de manière générale, de tout produit nocif et dangereux.

LA FÊTE FORAINE DU 8 AU 15 MAI

Pendant une semaine les manèges s'installent au parc de la Garenne. Vous y retrouverez vos animations favorites, des jeux et de quoi vous restaurer.

15 mai : journée demi-tarif pour les élèves de la maternelle au CM2. Pour les enfants valjoviens scolarisés en dehors de Vaujours, retrait des tickets en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un certificat de scolarité.



➤ LA VIE ASSOCIATIVE



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE TIR À L'ARC

L'association la Rognette Valjovienne vous invite samedi 13 et dimanche 14 avril à son tir campagne sélectif au Championnat de France.

Rendez-vous sur le terrain de tir à l'arc, rue de Montauban. Ouverture du greffe à 8h et départ des tirs à 9h30. À l'issue de cette journée, un champion par catégorie sera récompensé. Buvette et sandwiches assurés.

Inscription et renseignement : www.larognettevaljovienne.fr



GALA DE BOXE ANGLAISE

L'association Noble Art de Vaujours, en association avec le Noble Art de Rosny, vous invite samedi 27 avril de 18 h à 23 h à assister à des combats de boxe professionnels et amateurs au complexe Sportif Roger Grosmaire.

Tarifs : gradins 12 € — ring : 18 €

VIP 6 personnes avec champagne et petits fours : 300 €

Places limitées !

Contact : 06 29 56 36 24 - tonyboxe93@yahoo.fr



SOIRÉE K'DANSE

L'association K'danse vous invite à sa prochaine soirée samedi 27 avril à la Maison du Temps Libre.

- Le stage de Salsa portoricaine 19h à 20h30 : 12 €
- La soirée à partir de 20h45 toutes les danses : 12 €
- Le stage et la soirée : 20 €

Chacun pourra amener son pique-nique. Le cocktail, les boissons soft et le café seront offerts. **Réservation conseillée auprès de Jean-Luc au 07 77 03 14 05 - www.kdanse-vaujours.fr**



SPECTACLE SCARAMOUCHE

L'association Scaramouche présente le vendredi 21 juin à 20h30 à la Maison du Temps Libre un spectacle intitulé : « VIVE LA TÉLÉ » composé de chansons, de danses et de sketches.

L'entrée est gratuite et ouverte à tous

L'association scaramouche propose du théâtre pour enfants et adolescents à partir de 8 ans.



CONCERT VOCALYS

La chorale Vocalys, dirigée par Slimane Méchéhar, vous convie samedi 22 juin à 18h à son traditionnel concert de fin d'année à la Maison du Temps Libre.

Le répertoire de la chorale va de la musique classique à la chanson française en passant par le gospel ou les chants populaires étrangers. Entrée libre.

Contact : Mme NIOCHAU au 06 19 83 79 40

➤ LES ANIMATIONS JEUNESSE DE LA BIBLIOTHÈQUE



Maggie « lit » aux tout-petits

**Les samedis 18 mai et
29 juin à 10 h -
jusqu'à 3 ans**

«Tapis à histoires, lectures
et chansons sur le thème de
l'eau, la mer et les poissons.»

Sur réservation



RDV Applis Ozobot

**Samedi 15 juin à 10h30
pour les 4-6 ans**

**Samedi 22 juin à 10h30 et
à 14h pour les 7-10 ans**

**Samedi 22 juin à 15h30
pour les 11-15 ans**

«Programmer les robots pour
danser, bouger, se défier...».



DES J.O. ET DES ROBOTS

À l'occasion des Jeux Olympiques 2024, SMARTEO prend part à l'atmosphère festive de cet événement historique en organisant des ateliers robotiques sur le thème du sport. Des jeux pédagogiques transforment l'apprentissage des compétences digitales en expériences incroyables!

Matatalab « L'histoire des Jeux Olympiques »

Samedi 1^{er} juin 2024 de 10h à 12h - 5-8 ans

Les enfants vont pouvoir parcourir l'Histoire des Jeux Olympiques à travers les époques et en apprendre davantage sur cette compétition antique.

Objectif : orienter le robot à travers l'histoire et les événements marquants des J.O. de leur création à nos jours.

mBot — Football

Samedi 1^{er} juin 2024 de 14h à 16h - 9-12 ans

Les enfants vont pouvoir jouer un match de football, pour partager des moments forts, relever des défis et combiner esprit d'équipe et culture digitale.

Objectif : programmer le robot pour marquer le plus de buts et devenir le meilleur « robotballeur »!

Matatalab — J.O. en course relais

Samedi 8 juin 2024 de 10h à 12h - 5-8 ans

Les enfants vont pouvoir participer à une course de programmation en relais.

Objectif : programmer chacun son tour une partie du trajet pour diriger le robot vers la ligne d'arrivée.

Dash — Basketball

Samedi 8 juin 2024 de 14h à 16h - 9-12 ans

Les enfants vont pouvoir jouer au basket-ball comme de vrais pros!

Objectif : programmer son robot, viser et marquer le plus de paniers.

QUELQUES INFORMATIONS SUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque met à disposition un large choix de livres dès le plus jeune âge et pour tous les publics. Des RDV contes animés ont lieu tous les mercredis à 10h45 (sauf vacances scolaires) afin de familiariser les tout-petits aux livres. Des ordinateurs permettent l'accès à internet et à la bureautique. L'inscription à la bibliothèque permet d'emprunter jusqu'à 15 documents (livres + revues + livres CD) pour 4 semaines. Afin de rendre la lecture accessible à tous, le portage de livres à domicile est un service gratuit et réservé aux adhérents de la bibliothèque de tous les âges dans l'incapacité de se déplacer.

78 rue de Meaux à Vaujourns - Tél. : 01 49 63 39 13 - bibliotheque@ville-vaujourns.fr

LES HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mardi 14h-17h30

Mercredi 9h30-12h
et 14h-17h30

Vendredi 14h-17h30

Samedi 9h30-12h
et 14h-17h

➤ LES ÉVÈNEMENTS DU CONSERVATOIRE



GALA DE DANSE

Samedi 25 mai à 19h
au complexe sportif Roger Grosmaire

Les élèves de danse du conservatoire, sous la direction de leurs professeures Sabrina Mallet et Laura Pellegrino vont monter sur scène pour se produire en public. L'ouverture de ce gala sera sur le thème des Jeux Olympiques et Paralympiques. Les différentes chorégraphies autour des jeux, mais aussi sur d'autres thèmes (escape game, Barbie, jeu de cartes...) associées aux costumes montreront comme à l'accoutumée le fruit d'un travail artistique intense.

Entrée gratuite, sous réserve d'une réservation obligatoire au secrétariat du conservatoire ou par téléphone au 01 48 61 09 95.

CONCERT « FÊTE DE LA MUSIQUE »



Dimanche 23 juin
à 10h à la MTL

Quoi de plus naturel que de terminer une année d'apprentissage par un concert en public !

Les élèves des classes instrumentales, ainsi que la chorale « Paille à sons » et l'orchestre « Clés en main » joueront et chanteront sur scène pour célébrer cet événement.

Entrée libre.

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Samedi 1er juin à 14h à la MTL

Les futurs musiciens peuvent profiter d'un après-midi pour découvrir certains instruments de musique enseignés au conservatoire de Vaujourns : flûte, saxophone, clarinette, accordéon, guitare, violon et piano.

Non seulement ils pourront écouter les professeurs jouer de leur instrument, mais aussi les essayer afin de pouvoir s'inscrire à la rentrée prochaine.

Tout public avec cependant les essais d'instruments réservés en priorité aux enfants. Inscription obligatoire auprès du secrétariat du conservatoire ou par téléphone au 01 48 61 09 95.



LES 30 ANS DE JUMELAGE AVEC COURT-SAINTE-ÉTIENNE EN BELGIQUE



Dans le cadre de la célébration de cet événement, la commune de Court-Saint-Étienne recevra début mai une délégation valjovienne composée d'élus ainsi que de membres du comité de jumelage, du Conseil des Sages et de différentes associations.

Le jumelage c'est notamment une ouverture sur l'autre, un partage culturel, une volonté de promouvoir la paix. Aussi, après la cérémonie protocolaire d'accueil, les participants découvriront les exposés des enfants de chaque municipalité sur le sujet : « Vivre ensemble dans l'estime mutuelle et le respect des valeurs européennes. » Puis, au cours du week-end, les chorales française et belge auront la joie de chanter de concert tout comme les clubs de tennis, celle de concourir à des tournois entre Valjoviens et Stéphanois. La délégation aura également le plaisir de visiter le musée Hergé ainsi que la ville de Namur.

En partageant des moments privilégiés avec leurs hôtes, cet événement représente l'occasion de resserrer les liens d'amitié entre les deux communes jumelées depuis 1994.

AGENDA



AVRIL

DU 6 AU 22

Vacances de printemps

SAMEDI 13 ET

DIMANCHE 14

Championnat départemental de tir à l'arc sur le terrain rue de Montauban à partir de 8h

SAMEDI 27

Gala de boxe anglaise de 18h à 23h au complexe sportif Roger Grosmaire

SAMEDI 27

Soirée K'Danse à partir de 19h à la MTL

DIMANCHE 28

Journée nationale du souvenir de la déportation à 10h place Court-Saint-Étienne devant la statue Jean Moulin

MAI

MERCREDI 8

Commémoration du 8 mai 1945 à 11h 15 au cimetière municipal

DU 8 AU 15

Fête foraine au parc de la Garenne

SAMEDI 11

Repas des seniors de la fête communale à 12h30 à la MTL

SAMEDI 11 ET

DIMANCHE 12

Fête communale

SAMEDI 18

Maggie «lit» aux tout-petits à 10h à la bibliothèque

SAMEDI 25

Rencontres citoyennes à 10h quartier Fénelon à 15h quartier Les Marlières

SAMEDI 25

Gala de danse du conservatoire à 19h au complexe sportif Roger Grosmaire

MARDI 28

Conseil municipal à 20h à la MTL

JUIN

SAMEDI 1ER

Rencontres citoyennes à 10h quartier Vert-Galant à 15h quartier Centre-ville

SAMEDI 1ER ET 08

DES J.O. ET DES ROBOTS à la bibliothèque

SAMEDI 1ER

Journée portes ouvertes du conservatoire à 14h à la MTL

SAMEDI 1ER

Repas de quartier dès 19h

SAMEDI 8

Hommage aux morts pour la France en Indochine à 10h30 au cimetière

DIMANCHE 9

Élections européennes

SAMEDI 15 ET 22

RDV applis

MARDI 18

L'appel du général de Gaulle à 18h au square du 18 juin

MERCREDI 19

Les olympiades de 10h à 16h30 à Livry-Gargan

VENDREDI 21

Spectacle Scaramouche à 20h30 à la MTL

SAMEDI 22

Concert Vocalys à 18h à la MTL

DIMANCHE 23

Concert de la fête de la musique à 10h à la MTL

SAMEDI 29

Maggie «lit» aux tout-petits à 10h à la bibliothèque

... À VENIR

SAMEDI 6 JUILLET

Début des vacances scolaires

SAMEDI 13 JUILLET

Retraite aux flambeaux et feu d'artifice

DU 6 JUILLET AU 11 AOÛT

L'Été du Canal



➤ DE LA MAJORITÉ

Ce mandat municipal de 2020 à 2026 a été marqué par plusieurs événements extérieurs amenuisant les projets politiques pour lesquels la majorité municipale actuelle a été élue. La pandémie de la Covid-19, la crise énergétique et l'augmentation du coût de la vie.

Ces nombreux aléas extérieurs ont perturbé le développement des projets des collectivités locales.

Après ces périodes complexes en matière de développement local et de la mise en œuvre de services de qualité pour les Valjoviennes et les Valjoviens, la construction budgétaire 2024 a pour ambition de favoriser le pouvoir d'achat de nos concitoyens :

en mettant en place la restauration scolaire de nos enfants à 1 € par élève des écoles primaires à partir de la rentrée scolaire de septembre 2024 ;

en octroyant une prime exceptionnelle à chaque agent de la commune disposant de faibles revenus (prime dite Macron).

Dans le cadre du budget 2024, nous nous attacherons également à reprendre les investissements structurants afin de fournir à chaque administré, des équipements et des services de qualités. Parallèlement à ce budget d'investissement ambitieux et dynamique, nous avons réduit le budget de fonctionnement, passant de 16 718 827 € à 14 660 379 €, soit une réduction de 12,31 %.

Nous maîtrisons la masse salariale en restructurant les services de manière efficiente.

Nous avons pris le parti de « booster » la section d'investissement et de baisser celle de fonctionnement, grâce à la rationalisation de nos dépenses, notamment au niveau des charges à caractères général et de la maîtrise de la masse salariale.

Notre choix vise à préserver l'avenir financier de la commune.

En effet, investir au niveau que nous avons choisi permettra d'obtenir dans le futur des recettes nouvelles avec la récupération de la TVA et les amortissements.

Nos détracteurs qui ont par ailleurs contribué à la gestion de la commune depuis 2020 et qui ont voté tous les budgets, année après année, vous expliquent aujourd'hui qu'en 2022, la trésorerie était de 2 400 000 € alors qu'en 2023, elle est uniquement de 99 000 €.

Il convient de leur rappeler que 2022 était la première année post Covid. La Commune n'a quasiment pas réalisé de dépenses pour cause de confinement.

En 2023, le budget porté par l'ancien adjoint au Maire aux finances entraînait mécaniquement les résultats qu'il critique aujourd'hui, à savoir :

1 500 000 € pour financer le terrain synthétique de tennis, sans subvention ni emprunt ;
450 000 € pour l'aménagement du parking et de l'allée Jules Ferry sans subvention ni emprunt ;

le début des travaux d'agrandissement de l'école et du restaurant scolaire Paul Bert avec l'inscription fantaisiste d'une hypothétique subvention de 2 000 000 €, que la commune n'a pas obtenue.

Il appartient maintenant à notre équipe, avec en son sein une nouvelle élue déléguée aux finances, de poursuivre l'héritage en matière d'une gestion budgétaire rigoureuse de notre commune mise en place depuis 2008.

Vaujours Cap 2020

➤ DE L'OPPOSITION

Taxe foncière : cette hausse à laquelle vous ne pourrez pas échapper en 2024.

A titre informatif, sachez chères valjoviennes et chers valjoviens que la mairie nous impose (pour des raisons organisationnelles) de communiquer ce document pour le magazine au plus tard à la date du 08/03/2024. Le conseil municipal se tiendra le 11/03/2024 à la Maison du Temps Libre.

Le maire a décidé d'augmenter l'impôt de la taxe foncière de 24,5 %.

Exemple : en 2023 : si vous avez payé 1156 euros. En 2024 : vous payerez 1440,12 euros.

Le maire a toujours fièrement communiqué pendant des années sur le fait de ne pas augmenter les impôts.

Mais aujourd'hui il décide de ne pas tenir ses engagements : la hausse des impôts sera un nouveau record pour l'histoire de la ville !

Il décide de pénaliser les familles, les artisans et tous les propriétaires de la commune.

Notre commune est classée parmi les plus riches de la Seine Saint-Denis, cette augmentation n'est donc pas du tout nécessaire. Elle n'est que le témoin d'une gestion opaque des finances de la ville.

Génération Vaujours a décidé de voter contre cette augmentation des impôts non justifiée et demande aux élus de la majorité de la refuser.

Lors du conseil municipal, en dépit des probables sourdes oreilles, nous userons de tous les arguments pour tenter de faire entendre raison à l'équipe du maire et voter contre cette décision arbitraire en période d'inflation.

Génération Vaujours

Les textes remis par les différents groupes sont repris dans leur intégralité et à l'identique. La rédaction du magazine s'interdit d'intervenir sur leur contenu qui engage la responsabilité de leur auteur.



FÉNELON
célèbre ses

180

ans

8 juin 2024

9h30-16h

- plantation d'un cèdre du Liban
- restauration sur place
- tombola
- spectacles
- expos
- primaire en fête
- concerts
- stand Alumni
- et caetera

Accès : 2 avenue de l'Europe - 93410 Vaujours
contact@fenelon.fr - 01 49 63 62 00

in @ f

Entrée libre

> SERVICE PUBLIC



LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

Les élections européennes permettent aux citoyens inscrits sur listes électorales d'élire un député au suffrage universel direct. Les représentants au Parlement européen seront élus par les citoyens des pays de l'Union européenne le dimanche 9 juin 2024. À l'issue de ces élections, 81 députés seront élus en France.

Quelles sont les dates limites pour s'inscrire sur les listes électorales ?

Pour voter, il faut être âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin, et être inscrit sur les listes électorales. Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit sur la liste électorale en vous rendant sur la page : interroger votre situation électorale.

La date limite est fixée :

- au 1er mai 2024 inclus pour les inscriptions en ligne ;
- au 3 mai 2024 inclus pour les inscriptions par courrier en mairie et sur les listes consulaires.

Vous avez jusqu'au 29 ou 30 mai, si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, récente acquisition de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré).

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite. Vous pouvez vous inscrire en mairie ou en ligne sur Service-Public.fr

Quelles sont les pièces à fournir ?

- un justificatif d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...),
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois,
- un formulaire CERFA n° 12669 de demande d'inscription dûment renseigné et signé.

- Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous devez fournir en plus une déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale.

Comment établir une procuration ?

Vous devrez vous rendre au commissariat, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires pour remplir un formulaire et une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de votre empêchement. Si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer, demandez par courrier accompagné d'un certificat médical à ce qu'un agent de police se rende à votre domicile.

Il est possible de remplir sa demande de procuration sur le site maprocuration.gouv.fr

L'électeur mandant doit toujours se déplacer physiquement en commissariat ou en gendarmerie pour faire contrôler son identité. Les données renseignées sur le site gouvernemental sont communiquées automatiquement au policier ou au gendarme devant lequel l'électeur se présente puis à la mairie de sa commune de vote. L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande.

En France, la commission nationale de recensement général des votes devra proclamer les résultats avant le jeudi 13 juin, minuit.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h

- **Bureau n° 1** : Maison du Temps Libre - 78 rue de Meaux
- **Bureau n° 2** : École Paul Bert - 194 rue de Meaux
- **Bureau n° 3** : Mairie - 20 rue Alexandre Boucher
- **Bureau n° 4** : Centre de loisirs « Chanteflandre » - 34 bis boulevard Jacques Amyot

> LA POPULATION VALJOVIENNE

À la suite du recensement réalisé en 2023, l'INSEE nous informe que la population valjovienne s'élève à 8 007 habitants.



«Vaujours le Mag» en un clic!

Retrouvez également le magazine sur le site de la ville www.vaujours.fr



11 ET 12 MAI
VAUJOURS
EN FÊTE

LES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
SONT À L'HONNEUR

20
TERRE
DE JEUX
24

TOUT PUBLIC - GRATUIT
DÉFILÉ DE CHARS,
RETRAITE AUX FLAMBEAUX, FEU D'ARTIFICE.

Ville de
Vaujours

TOUT LE PROGRAMME
WWW.VAUJOURS.FR

